



Rapport moral et d'activités 2025



Introduction

L'année 2025 a été marquée par la signature d'une convention avec l'Académie de La Réunion. Cette convention légitime les interventions de la Fédération auprès des jeunes dans le cadre scolaire et reconnaît notre rôle essentiel dans l'éducation des jeunes à la préservation de notre environnement.

Nous avons également signé une convention avec l'Agence Régionale de la Biodiversité qui est un partenaire incontournable dans le cadre des actions de préservation de notre patrimoine naturel.

2025 a été marqué par le renouvellement du véhicule d'animation et son inauguration avec les partenaires financiers.

Cette année encore, le rythme a été très soutenu sur l'ensemble des actions de la Fédération, notamment les missions de surveillance des cours d'eau, de sensibilisation des jeunes et des adultes, ainsi que les missions techniques (pêche de sauvegarde, études diverses, etc.).



Activités de la Garderie Fédérale

Les gardes-pêche de la Fédération ont pour mission principale la surveillance des cours d'eau et plans d'eau du département de La Réunion : missions de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques auprès des usagers (riverains, touristes, pratiquants d'activités sportives, agriculteurs, etc.) et de lutte contre le braconnage par le biais des actions de police de la pêche.

Toutefois, les gardes-pêche participent également aux activités de la cellule technique (pêches électriques de sauvegarde et d'inventaire, études diverses, rempoissonnements, contrôles des panneaux EDF liés à la sûreté hydraulique, etc.).

Missions de surveillance sur les cours d'eau et plans d'eau de La Réunion en 2025



125 jours et demi de missions de surveillance des cours d'eau et plans d'eau ont été réalisées en 2025 (contre 118 jours en 2024).



Pêcheurs contrôlés

145

En action de pêche licite

89 👍

En action de pêche illicite

56 🚫



1 PV a été réalisé verbalisant 4 personnes

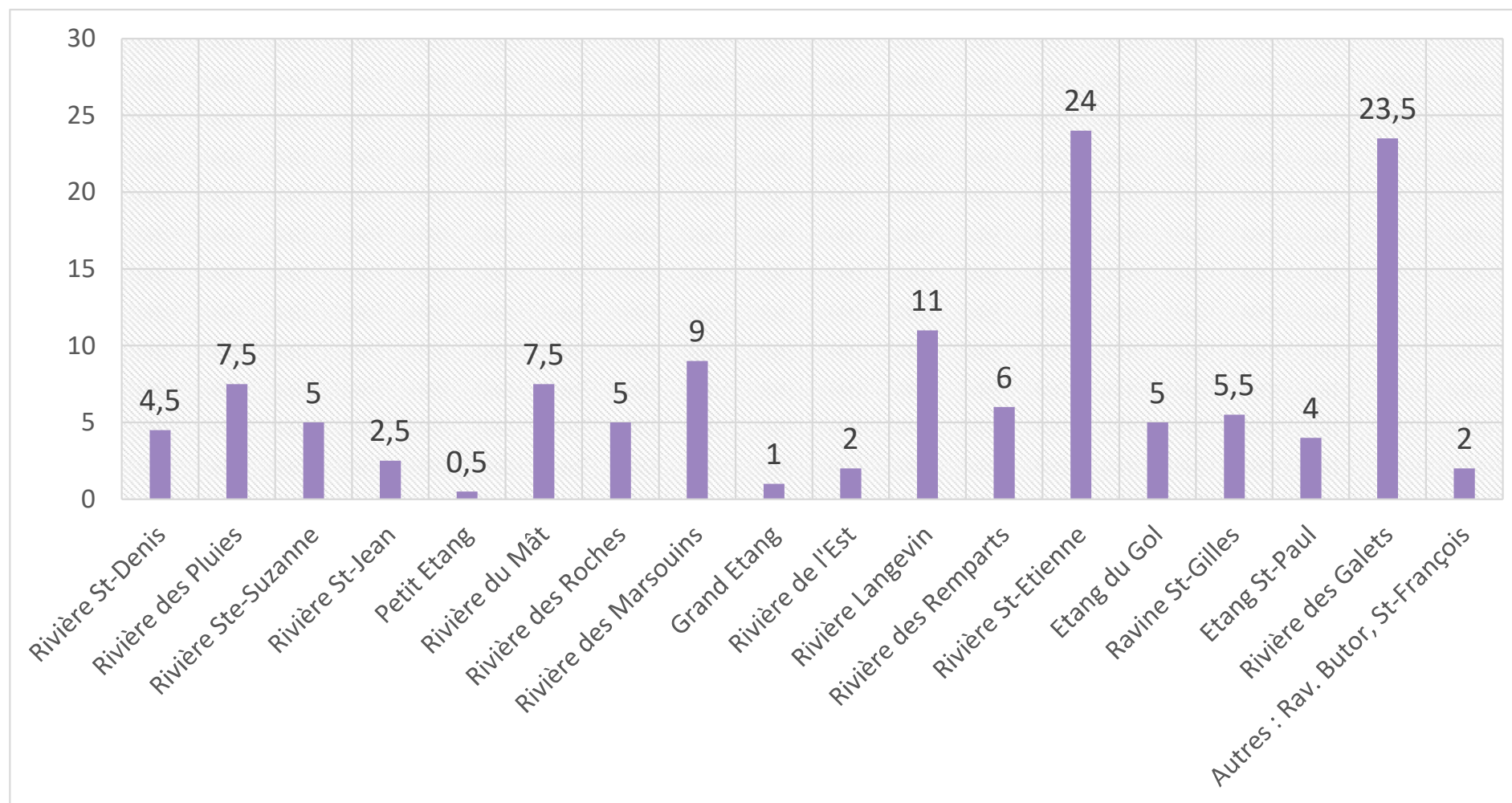


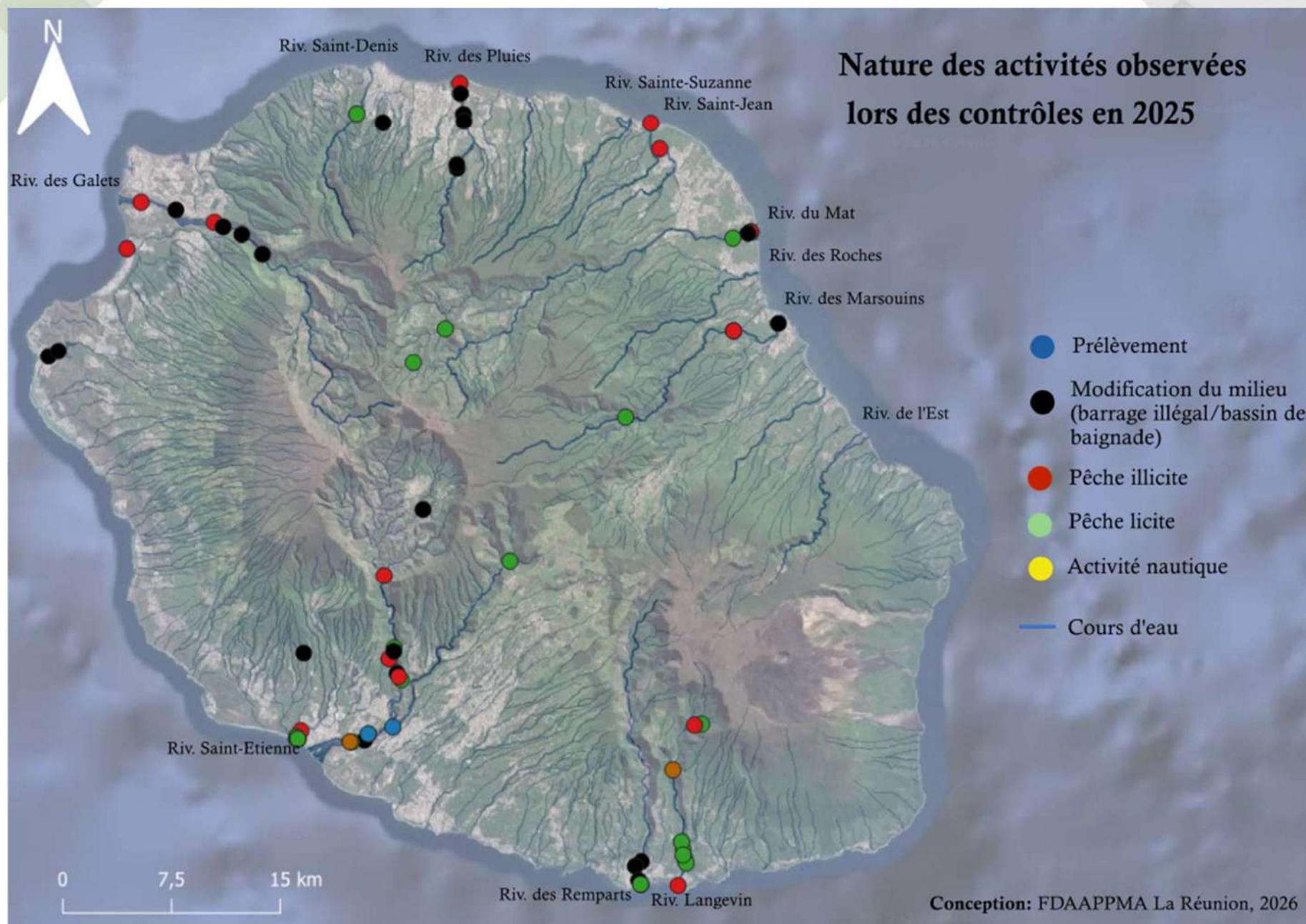
Les gardes-pêche ont pu sensibiliser

1 527 personnes

à la préservation du milieu aquatique (dont 145 pêcheurs, 1 324 usagers et 58 pratiquants d'activités sportives en eaux vives).

Répartition des actions de surveillance sur les cours d'eau et plans d'eau de La Réunion en 2025 (en nombre)





Adhésions (cartes de pêche)

Les cartes de pêche sont délivrées par le biais :

- du site grand public www.cartedepeche.fr,
- des AAPPMA depuis leur compte dépositaire,
- des revendeurs rattachés aux différentes AAPPMA et disposant également d'un compte dépositaire.

La Fédération est en charge de la création et du suivi des comptes dépositaires. Elle perçoit le reversement par la FNPF de la part Fédération, AAPPMA, ADAPAEF, Office de l'eau (RMA) et Club Halieutique qu'elle reverse à qui de droit.

Cartes de pêche délivrées au niveau départemental en 2025

CPMA Personne majeure*	CPMA Découverte femme	CPMA Personne mineure	Cartes Découverte -12 ans	CPMA Hebdo- -madaire	CPMA Journalière	Carte membre majeur ADAPAEF
972 (-11)	72 (-4)	117 (-21)	165 (+38)	17 (+10)	225 (+42)	62 (+20)

* : Toutes catégories confondues (classique, interfédérale, offre d'automne)



Au total, **1 630 cartes de pêche ont été délivrées sur l'ensemble du département en 2025**, toutes catégories confondues, contre 1 556 en 2024.

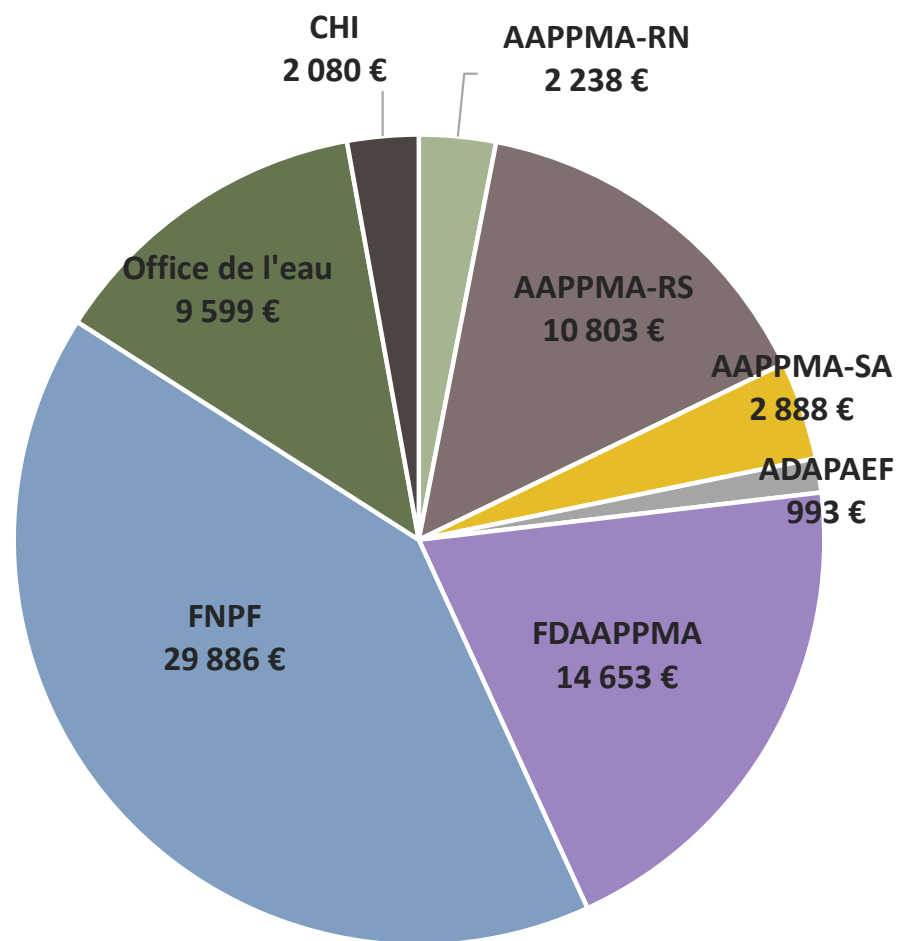


Nous pouvons donc constater une **augmentation du nombre total de cartes délivrées en 2025 par rapport à 2024** de l'ordre de + 74 cartes toutes catégories confondues ($\approx + 4,7 \%$).



Globalement, l'activité reste orientée à la hausse malgré des évolutions contrastées selon les catégories.

Répartition des recettes générées par les cartes de pêche en 2025



- Montant total des recettes liées aux cartes de pêche délivrées pour la Fédération de La Réunion en 2025 : **73 140 €** (contre 75 150 € en 2024 soit une diminution d'environ 2,7 %), dont 43 254 € reversés à la Fédération qui a elle-même reversé 28 601 € aux AAPPMA, etc.
- La part de la Fédération s'élève à **14 653 €** (comprenant les frais de livraison des cartes délivrées depuis le site grand public) soit une diminution en comparaison à 2024 d'environ 3,6 %.



Les pêches électriques et autres prestations

Les pêches électriques de sauvegarde sont mises en œuvre lors des travaux en rivière au titre des mesures de réduction d'impact.

Les pêches électriques de suivi sont réalisées dans le cadre d'étude principalement en partenariat avec OCEA Consult'.

La Fédération a réalisé durant l'exercice 2025 :

- **69 453 € de recettes dans le cadre des pêches électriques de sauvegarde** (31 pêches). Ces interventions ont été réalisées pour les entreprises de BTP, la Région Réunion, le Département de La Réunion, les communes, etc.
- **18 864 € de recettes dans le cadre des pêches électriques de suivi** (27 pêches) : notamment sur le Réseau Piscicole de l'Office de l'eau, en partenariat avec OCEA Consult' ;
- **40 805 € de recettes pour les autres prestations** (sensibilisation à la sûreté hydraulique pour EDF 16k €, actions de surveillance 9k €, lutte contre le braconnage et sensibilisation, contrat de recherche et de développement lutte EEE Ancistrus 15k €).

Soit un total de :

129 122 € de prestations facturées

contre 114 438 € en 2024 (≈ +13 %).



Action de lutte contre l'Ancistrus sur le Bras Long (commune de l'Entre-Deux) avec OCEA

L'Ancistrus est un poisson d'aquarium qui a été introduit sur le Bras Long à l'Entre-Deux et qui présente un potentiel invasif important.

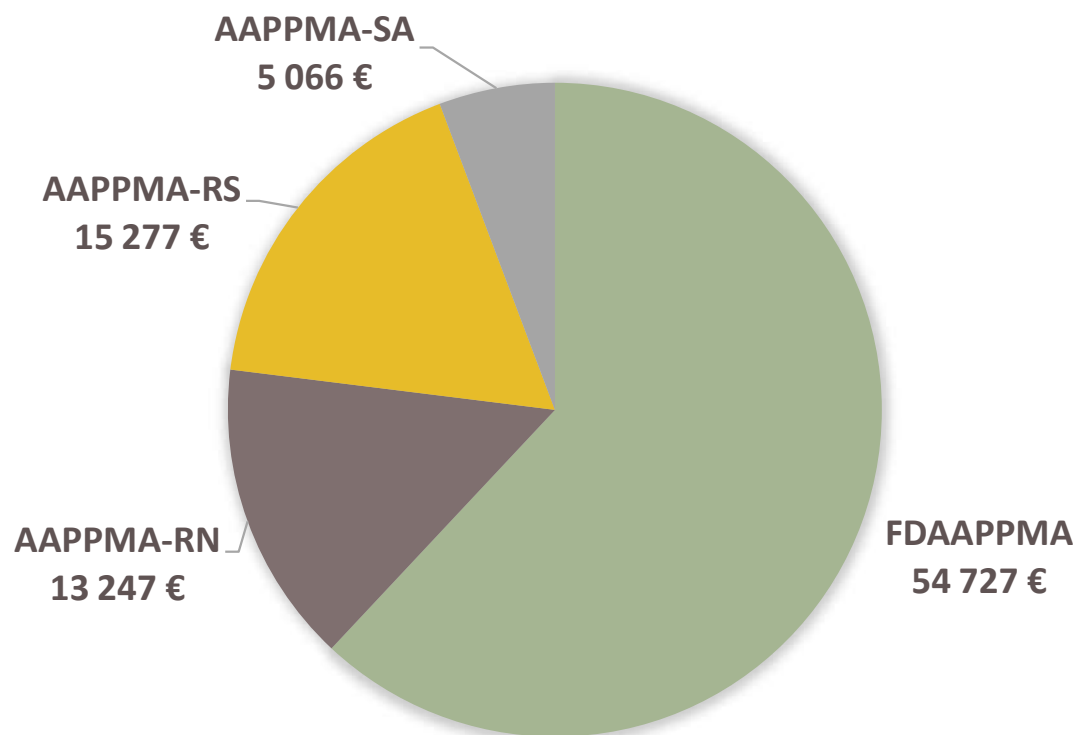
Il s'agit d'une action de lutte sur 2 ans (2025-2026) qui est réalisée en collaboration avec le bureau d'études OCEA Consult' et une vétérinaire Mme Fanny GIMMIE.

Cette action de lutte consiste à la réalisation d'un choc salin : le sel est déversé dans la rivière dans le but de tuer les poissons.

Les opérations sont réalisées sous couvert des autorisations préfectorales et suivant un protocole validé par les instances locales et nationales.

Leurs mises en œuvre nécessitent la mobilisation d'important moyen humain.

Répartition des recettes liées aux pêches électriques en 2025



La répartition des recettes des pêches électriques est relative à l'intervention de chaque AAPPMA et de la Fédération en termes de personnel : ingénieurs, techniciens, agents, frais de déplacement, restauration et amortissement du matériel.

Les AAPPMA sont généralement sollicitées pour les interventions qui se font sur les secteurs pour lesquels elles disposent de baux de pêche.

Les Ateliers Pêche Nature et les Aires Educatives

Les actions de sensibilisation et d'éducation au respect et à la connaissance de la faune aquatique d'eau douce par le biais des « ateliers pêche nature » est un des axes prioritaires de la Fédération des AAPPMA de La Réunion. Elles sont mises en œuvre par l'animateur de la Fédération – M. Gabriel HOARAU

Il s'agit de faire connaître les espèces piscicoles qui peuplent nos cours d'eau et de leur faire prendre conscience des menaces qui pèsent sur elles et de l'intérêt de préserver cette biodiversité aquatique.

Les actions d'animation dans le cadre des ateliers pêche nature se déclinent en 3 volets :

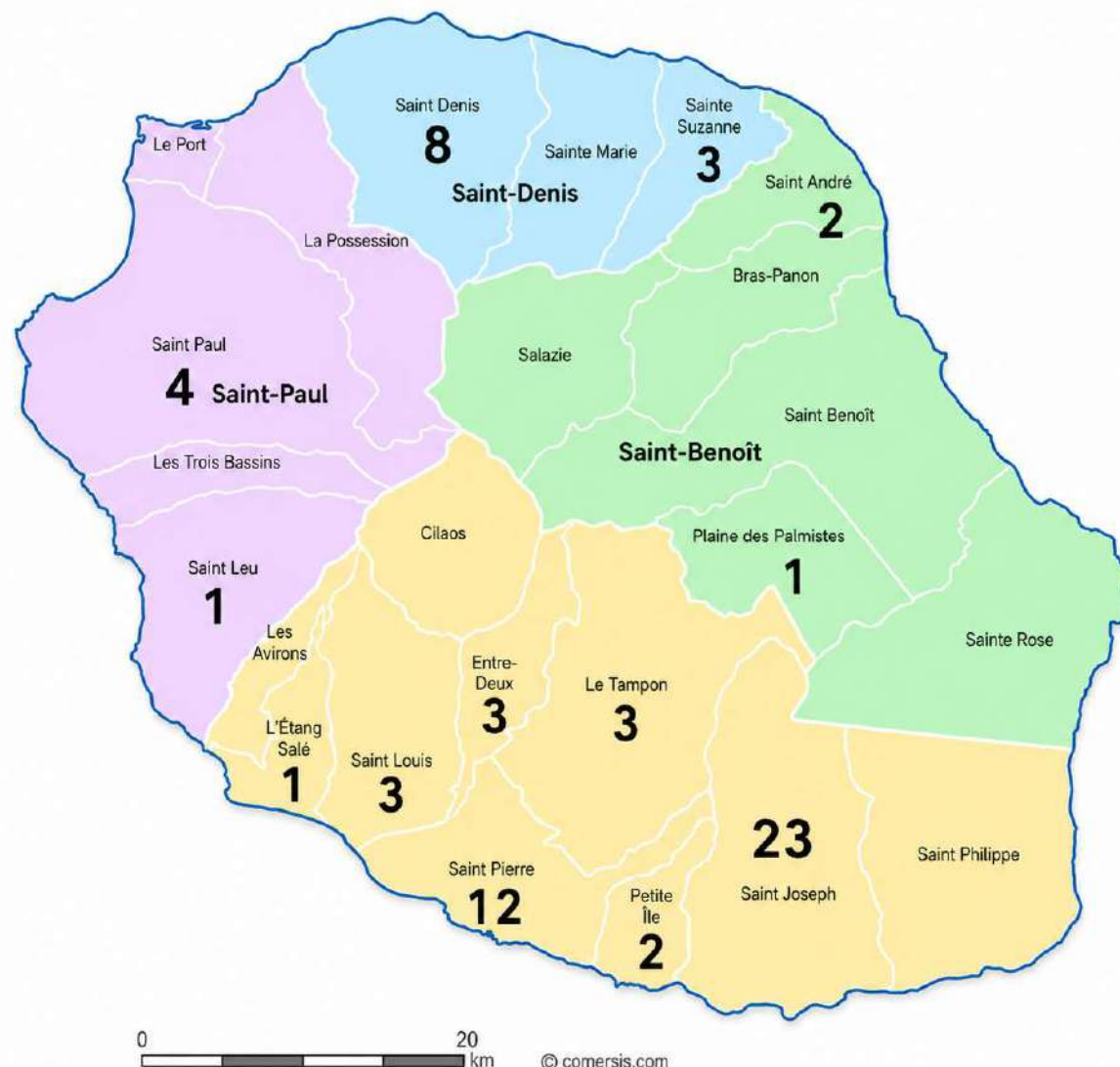
1. Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques,
2. Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce,
3. Initiation Pêche Nature (IPN).



Bilan 2025 des ateliers pêche nature et les aires éducatives

Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques	2 494 personnes ont été sensibilisées à la protection des milieux aquatiques en 2025, dont 2 179 enfants et 315 adultes dont 37 étudiants du Lycée Agricole de Saint-Paul durant 66 interventions (contre 65 en 2025) par le biais de Cellule Mobile d'Animation ou au Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature.
Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce	1 368 personnes ont été sensibilisées à la préservation de la faune aquatique des eaux douces de La Réunion en 2025 sur les manifestations suivantes : le Rézo-tour, la Rivière en fête, le Festival de Manapany, le salon Vital Sport, le Festival ornithologique et la Fête de la Truite.
Initiation Pêche Nature (IPN)	9 personnes ont pu bénéficier d'une IPN le 20 janvier 2025 (4 enfants et 5 adultes).

Secteurs
géographiques du
public ayant bénéficié
des Ateliers Pêche
Nature et des Aires
Educatives (en
nombre
d'interventions)





Inauguration du véhicule d'animation

Les interventions de sensibilisation des jeunes à la préservation de la biodiversité aquatique sont réalisées dans le cadre des ateliers pêche nature au Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature (PDIPN) ou directement dans les établissements scolaires et les centres de loisir grâce à notre véhicule d'animation. Les interventions peuvent également être déployées à l'extérieur, notamment aux abords des cours d'eau et plans d'eau. Pour permettre le maintien de ces actions de sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires ou à l'extérieur, la Fédération a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule d'animation.

L'inauguration de ce véhicule a eu lieu au PDIPN le 25 septembre 2025 avec les différents partenaires (le Crédit Agricole, EDF, la municipalité de Saint-Joseph et la classe d'ATE de l'école de Langevin accompagnée des enseignants).





Accueil des TIG en partenariat avec l'ATIGIP

Le 09 octobre 2025

Contexte : La Fédération a été sollicitée par l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP) pour encadrer des personnes ayant été condamnées à des Travaux d'Intérêts Généraux (TIG) afin de sensibiliser ces personnes à la préservation de la biodiversité aquatique et à participer à une action en faveur de la restauration de la continuité écologique.

Participants : 7 personnes sous TIG.

Déroulement de la journée :

Matin → Sensibilisation au PDIPN : présentation de la FDAAPPMA et de ses missions, découverte des poissons d'eau douce de La Réunion, présentation du cycle de l'eau et du réseau hydrographique réunionnais.

Après-midi → Chantier de terrain : démantèlement de 3 barrages de baignade sur la partie basse de la Rivière des Remparts, ramassage d'environ 20 kg de déchets.

Résultats : participation active des personnes sous TIG à une action concrète de restauration écologique, amélioration de la continuité écologique du cours d'eau, contribution au nettoyage et à la préservation de la biodiversité aquatique.



Action de formation au profit de tiers

Formation réalisée par le directeur de la Fédération le 31 octobre 2025 pour les gendarmes de Saint-Joseph.

Points abordés :

- Organisation de la pêche de loisir en eau douce,
- Réglementation de la pêche en eau douce à La Réunion,
- Réglementation de la pêche aux bichiques.



Fête de la truite - 11ème édition



Organisation

Date : le 06/12/2025

Lieu : Village Pêche Nature

Horaires : de 9h à 16h



Communication

Reportage Mon Saint-Jo / Ville de Saint-Joseph

Reportage au journal télévisé d'Antenne Réunion et Réunion la 1^{ère} de 12h30 et de 19h00

Article du Journal Le Quotidien, Linfo.re, Imaz Press

Site Internet de la Fédération et page Facebook



Animation et autres

Lâcher de truites, initiation pêche, concours , expositions, visite guidée, randonnée pédestre, quizz famille, restauration, vélos électriques, pinata, photobooth, etc.



Bilan

Nombre de personnes touchées : 450

Coût total du projet : 29 387 €



Gestion de l'espace naturel sensible de Cap Blanc

Les grandes orientations de la gestion de l'ENS :

- Restauration ou préservation de la qualité du site, des paysages et des milieux naturels,
- Protection de la faune et du milieu aquatique,
- Définition des modalités d'entretien des berges du cours d'eau et de ses affluents,
- Ouverture du site au public et organisation d'animations dans des conditions compatibles avec la préservation du site et la sécurité du public accueilli.

La gestion opérationnelle de l'ENS est réalisée par l'AAPPMA-RS avec en 2025 une équipe de 7 personnes, composée d'1 chef d'équipe, de 5 agents d'entretien, et d'1 animateur, soit 2 temps plein et 5 temps partiels.

La Fédération assure la coordination des activités sur l'ENS par le biais d'un demi-poste de conservateur.

Données concernant l'ENS Langevin en 2025



117 jours

de travail ont été consacrés aux diverses missions (préservation et réhabilitation des formations et espèces, maintenance et sécurisation du site, animation et sensibilisation, etc.)

recensées sur le site dont 885 lors des animations et visites guidées, et 5 364 autres (93 % tourisme et 7 % pêcheurs, chasseurs, coureurs, canyoneurs). La fréquentation du site est en augmentation depuis 2020 (doublement).

6 249
personnes



13 kg

de déchets collectés, classés et éliminés (en baisse : 60 kg en 2020)

pour la mise en œuvre des actions en 2025

146 378
euros



Représentation de la Fédération aux différentes réunions

La Fédération a participé en 2025 à diverses réunions avec :

- les instances : Préfecture (CODERST), CA du Parc National, le Comité Eau et Biodiversité (CEB), Commission Gestion des Milieux Aquatiques, Procureurs (MIPE), audiences, etc.
- les administrations et les collectivités : Sous-préfecture, DEAL, DMSOI, Mairies (St-Joseph, St-Denis, Ste-Suzanne), Parc national, Intercommunalités (CIVIS, TO, CINOR), la Préfecture et Sous-préfectures, Conseil Départemental, Région, Office de l'Eau, Réserve Naturelle de l'Etang de Saint-Paul, OFB, Rectorat, ARB, etc.
- Les partenaires financiers et techniques: les 3 AAPPMA, ADAPAEF, EDF Réunion, le Pisciculteur de Hell-bourg, OCEA CONSULT', l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, l'INRAE, le Crédit Agricole, Runéo, Région - DRR, SEOR etc.

La représentation de la Fédération à ces réunions est principalement assurée par le Président et le Directeur. Ponctuellement, sur certaines réunions, elle est assurée par les Vice-présidents et certains administrateurs, ainsi que la Chargée de missions sur les réunions techniques.

En interne la Fédération a tenu les réunions statutaires (trois conseils d'administration et une assemblée générale).

Signature d'une convention de partenariat entre l'Académie de La Réunion et la Fédération

Cette convention, inédite dans notre département, a été signée le 26 mai 2025 lors de la Journée d'Éducation au Développement Durable (JEDD) organisée par l'Académie de La Réunion au Jardin Botanique des Mascarins à Saint-Leu, en présence du Recteur de La Réunion – Monsieur Rostane MEHDI et le Vice-président de la FDAAPPMA de La Réunion – Monsieur Patrick AMOURDOM.

Cette convention d'une durée de 3 ans est une véritable reconnaissance par le Rectorat des actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la préservation de la biodiversité aquatique des eaux douces menées par la FDAAPPMA depuis plus de 25 ans.



Visite de terrain avec le Préfet de La Réunion – Monsieur Patrice LATRON sur la pêche des bichiques Le 04/12/2025

Visite sur la Rivière du Mât, organisée par le Comité Régional de Pêche Maritime (CRPM) et la DMSOI, en lien avec la Sous-préfecture de Saint-Benoît.

Le directeur de la Fédération a pu sensibiliser le Préfet sur le rôle de notre structure dans la surveillance des cours d'eau et notamment concernant l'application de la réglementation de la pêche des bichiques ainsi que sur le manque de moyens dévolus au contrôle de cette réglementation.

Il a pu également insister sur la nécessité de travailler en collaboration entre tous les services ayant compétences à effectuer des contrôles sur cette activité de pêche.



Journées Techniques Nationales (FNPF)



Les 7 et 8 janvier 2025 au Centre International de Conférences de Sorbonne Université.

Objectif : permettre aux Fédérations et aux partenaires de présenter les travaux qu'ils ont réalisé sur les milieux aquatiques.

La Fédération a pu présenter l'étude qu'elle a réalisée durant 5 ans sur la Truite arc-en-ciel présente dans les cours d'eau de La Réunion, conjointement assurée par Monsieur Armand MÉTRO – Directeur de la FDAAPPMA et Monsieur Jean-Marc ROUSSEL – Chercheur à l'INRAE de Rennes.

Ces interventions communes FDAAPPMA / INRAE ont été applaudies et très appréciées de l'auditoire.

Echanges avec l'Agence de Recherche pour la Biodiversité à la Réunion (ARB)

➤ **Rencontre le 12/02/2025**

Il s'agissait d'une rencontre technique en attendant la rencontre avec la Présidente. L'équipe de l'ARB est constituée de 4 personnes : Mme Karine POTHIN - directrice, Mme Marie-José PAYET – directrice-adjointe, Mme Moéa LATRILLE – responsable éducation à la protection de l'environnement et Mme Anaëlle DOMITIEN – chargée de communication. Une 5ème personne rejoindra l'effectif pour accompagner les porteurs de projets.

Les missions de l'ARB sont de fédérer et coordonner les actions en faveur de la protection de l'environnement, aide à l'orientation de financement en faveur la protection de l'environnement, accompagnement des porteurs de projets, communication concernant les acteurs et les actions liées à l'environnement.

➤ **Visite de terrain avec la Présidente de l'ARB – Mme Ericka BAREIGTS le 24/04/2025**

Cette visite s'est déroulée sur la Rivière des Galets, pendant 3 h, nous avons longé le cours d'eau de la Rivière des Galets à partir du parking à l'entrée de la piste.

La présidente était avec une partie de l'équipe: Mme Karine POTHIN, Mme Moéa LATRILLE, etc.



Les opérations de repeuplement en Truite Arc-en-ciel

Alevins :

10 000 alevins de 5 à 8 cm - août 2025 :

- Salazie : Fleur Jaune, Camp Pierrot, Passerelle (Ilet à Vidot) et Trou Blanc ;
- Cilaos : Bras Rouge et Bras Benjoin ;
- Langevin : Passerelle et Grand Galet.

Truites portions :

- 12 kg le 16/10/2025 Ilet à Vidot à Salazie (repeuplement après l'ouverture de la pêche)
- 100 kg le 06/12/2025 Rivière Langevin (Fête de la Truite)

Les partenariats financiers

Subventions emploi

- **Conseil Départemental** - Gestion de l'ENS Langevin : 100 503 € (solde de 10 050 € à percevoir en 2026),
- **FNPF** - Kit emploi : 140 000 € (solde de 21 000 € à percevoir en 2026),
- **Ville St-Joseph** - APN : 17 000 €,
- **Etat** - Education et sensibilisation à la préservation du patrimoine aquatique - Politique de la Ville : 5 000 €,
- **Office de l'Eau Réunion** - Convention pluriannuelle d'objectifs : 53 288 € (solde de 10 657 € à percevoir en 2026),
- **CINOR** - Préservation des cours d'eau du Nord de La Réunion 2025-2026 : 110 000 € (totalité à percevoir en 2026).

Subventions actions

- **DEAL** - Réalisation projet BIOTHERMO 2025-2027 : 45 237 € (reste 27 142 € à percevoir),
- **DEAL** - Réalisation d'un film documentaire sur les crustacés 2025-2026 : 30 215 € (totalité à percevoir),
- **FNPF** - 11e édition de la Fête de la Truite : 5 000 € (totalité à percevoir),
- **Office de l'Eau Réunion** - PLARUN - Etude sur les poissons plats de La Réunion 2023-2025 : solde 35 000 €,
- **Office Français de la Biodiversité** - Réalisation projet BIOTHERMO 2025-2027 : 54 720 € (solde 27 360 € à percevoir),
- **Préfecture** - PLARUN - Etude sur les poissons plats - Phase 2 2023-2025 : solde 80 516 €.

Dons

- **Monsieur Jean Paul MAUGARD** - déplacements pour le compte de la Fédération d'une valeur de : 5 941 €.



Les actions de communication

Réunion la 1^{ère} - jeudi 30 octobre 2025 : participation à l'émission « On en parle » animée par Robin GRIMALDI, thème : *La sécheresse, baisse des débits dans les rivières et conséquences sur la biodiversité*. (Invités : M. Faïçal BADAT - Office de l'eau, M. DECLERG - Ecologie Réunion, M. Armand METRO - FDAAPPMA).

Site Internet, Facebook et Instagram : diffusion d'informations liées à l'activité de la Fédération en général.

Mailing à destination des adhérents : réglementation, manifestations, AG, ...

Mouvements du personnel et accueil de stagiaires

Personnel

- Le 31/08/2025 : départ de M. Thomas GANNE (rupture anticipée de CDD)

Stagiaires

- 1 stagiaire BAC PRO GMNF pour une durée totale de 10 semaines
- 2 stagiaires BTSA GPN pour une durée totale de 14 semaines



Actions de formation au profit du personnel de la Fédération et des AAPPMA

- Formation réalisée par le directeur de la Fédération le 18 février 2025 pour les personnels de l'AAPPMA-SA et de l'AAPPMA-RN. Points abordés : organisation de la pêche de loisir en eau douce, réglementation de la pêche en eau douce à La Réunion, réglementation de la pêche des bichiques.
- Formation interne de pêche électrique pour les salariés de la Fédération et des AAPPMA sur une journée le 24 avril 2025.
- Formation « Passeurs de savoir » avec la SREPEN par Nicolas HUET sur deux journées pour le personnel de la Fédération et des AAPPMA les 17 et 18 juin 2025.
- Formation Habilitation Electrique BS-BE Manoeuvre réalisée par un centre indépendant pour le personnel de la Fédération sur 2 jours les 23 et 24 septembre 2025.
- Formation réalisée par M. VALADE d'OCEA Consult' en prévision des sessions de pêches d'éradication de l'Ancistrus le 24 octobre 2025.

Perspectives 2026



Mettre en œuvre une formation de garde-pêche pour certains personnels des AAPPMA et des pêcheurs bénévoles 2025



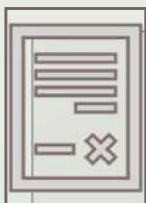
Mettre en place une formation de sauveteur secouriste au travail pour le personnel de la Fédération



Mettre en place une convention de partenariat avec le Territoire de l'Ouest pour la surveillance de la Rivière des Galets



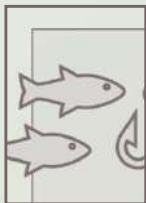
Mettre en place une convention avec la Gendarmerie Nationale



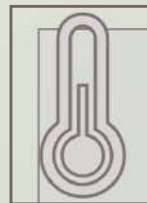
Renouveler la convention avec la CINOR pour une durée de 3 à 5 ans



Préparer la visite du Président de la FNPF – Monsieur Claude ROUSTAN



Travailler sur un projet de domestication du Poisson Plat avec le CITEB



Mettre en place le projet Biotherm'o